

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché d'acquisition de matériel et véhicules pour le Centre Technique Municipal

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS-6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX-Tél. 02 51 91 07 67-Télécopie : 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne l'acquisition, la fourniture et la livraison de matériel et véhicules pour le Centre Technique Municipal sous forme de marchés ordinaires. Marché constitué de deux (2) lots :

- Lot 1 - Acquisition de deux camions benne (3.5 T)
- Lot 2 – Acquisition d'un robot de tonte pour stade de foot

Les prestations font l'objet d'une tranche unique.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

En outre, les variantes de type performance ergonomique, technique, environnementale et financière sont autorisées. Elles devront faire l'objet d'une présentation distincte de l'offre de base avec un explicatif des avantages de la variante. Pour chaque variante proposant une autre solution que celle décrite dans le Dossier de Consultation aux Entreprises, les candidats devront fournir tous les documents demandés pour l'offre de base.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Le marché commence à la date de réception de sa notification. Le délai de livraison sur lequel s'engage le titulaire est indiqué sur le Bordereau des Prix Unitaires et l'Acte d'Engagement.

Lieu de livraison : CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL ET INTERCOMMUNAL - Rue de la Guerche- 85500 LES HERBIERS

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par le Service Commande Publique et Achats (même adresse qu'au point 1 ou par fax au 02 51 64 99 45 ou téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>) Voir le règlement de consultation

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre (60%)
- Prix du matériel (30%)
- Qualité du SAV (10%)

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et R.2131-12 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **18 JANVIER 2021 à 12h00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU ou Mme COGNARD au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 10 décembre 2020